



## Informations générales

### *Adhésion des nouveaux membres*

#### **Pour les groupes U10-U12-U14**

Les jeunes peuvent venir tester notre sport dès la reprise d'août et jusqu'à la mi-octobre. Dès le 15 octobre, aucun nouveau jeune n'est admis.

#### **Pour les autres groupes**

Les adhésions sont possibles en tout temps après discussion avec le chef technique.

### *Cotisation*

Elle se paie pour une saison athlétique qui commence par la préparation en automne (octobre) et se termine après la saison estivale (fin septembre). Pour les plus jeunes cela correspond à une année scolaire.

Elle est généralement envoyée en octobre.

Les chèques familles sont acceptés.

### *Démission*

La personne qui souhaite quitter le club est:

- un athlète : il en informe son entraîneur responsable qui se chargera de transmettre cette démission à la secrétaire.
- un membre : il en informe un membre du comité.

Selon la forme qui lui convient : lettre, e-mail, message

### *Charte des athlètes et des entraîneurs*

La charte des athlètes et des entraîneurs est en vigueur. Toute personne devenant membre actif de notre club s'y soumet en payant sa cotisation. Elle est affichée au stade, à la halle et se trouve sur notre site Internet.



## *Horaires des entraînements*

Les horaires des entraînements sont indiqués sur notre site Internet à la rubrique « Entraînements ».

Ensuite, ils peuvent être personnalisés par l'entraîneur responsable.

### **Remarque pour les U10-U12-U14**

Pendant les vacances scolaires, les entraînements n'ont pas lieu, sauf pour le camp de Pâques habituellement prévu le vendredi et samedi avant Pâques.

### **Régularité**

Les athlètes U10 et U12, s'engagent à venir au moins à un entraînement obligatoire par semaine tout au long de l'année et les U14 aux 2 entraînements.

Les athlètes plus grands s'engagent à venir, dans la mesure du possible, à tous les entraînements (exceptions : blessures, maladies, travail, études, ...).

## *Pour les compétitions*

Pour les inscriptions aux principaux meetings/courses, selon les groupes, il faut :

- |                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| U14 et + jeunes                     | - remplir le formulaire d'inscriptions en ligne selon les courriers des entraîneurs responsables  |
| U16 et + grands<br>Groupe technique | - s'inscrire sur les documents affichés au stade/à la halle, ou sur un tableau en ligne selon les indications de l'entraîneur responsable |
| U16 et + grands<br>groupe fondeurs  | - s'inscrire selon les consignes de l'entraîneur responsable  |

Si un athlète s'inscrit de son côté, avec l'accord du chef technique, alors il transmettra la quittance au caissier (resp. la caissière).

**Pour les manifestations organisées par le club, les athlètes actifs y participent ou y viennent en tant que bénévoles.**

En tout temps, on s'inscrit sous la mention CABV Martigny et on porte les couleurs du club.

En règle générale, le club prend en charge les frais d'inscriptions suivants :

- les compétitions sur piste (meetings - championnats)
- tous les championnats valaisans ou suisses (de la montagne, sur route,...)

Certaines courses hors stade sont prises en charge par le club. Il s'agit de :

- Championnats valaisans et suisses (route, cross, montagne)
- Tournée cantonale de cross
- 4 cross de la tournée suisse de cross
- Course du Soleil – Sierre
- Up and Down - Aigle
- le Marathon du Valais - Martigny
- La Cesar Costa Race - Saxon
- Corrida d'Octodure – Martigny
- Course de la Sainte-Catherine – Saillon
- Course de l'escalade - Genève
- Course de Noël – Sion



Si ces courses ne sont pas proposées aux jeunes athlètes pour inscriptions par les entraîneurs, le remboursement de la finance est à discuter avec le chef technique.

### ***Le déplacement aux compétitions***

Le déplacement aux compétitions est à la charge de l'athlète sauf si le déplacement est organisé par le club. Dans la mesure du possible, l'entraîneur présent pour le coaching prend le bus du club ou sa voiture personnelle mais l'utilisation du bus est privilégiée.

Toute demande exceptionnelle ou imprévue est à discuter avec le comité.

### ***L'hébergement en vue des compétitions***

L'organisation de l'hébergement est à la charge de l'entraîneur qui le fait pour tous les athlètes concernés. En principe, cet hébergement concerne en hiver les concours sur 2 jours de Macolin et St-Gall et en été les championnats suisses individuels et multiples.

L'hébergement est pris en charge si cela apporte une réelle plus-value pour le concours de l'athlète et doit être validé par le chef technique.

### ***Le repas***



Selon les mêmes critères que l'hébergement, le club prendra en charge le repas du soir et du petit-déjeuner.

### ***Finances d'inscription***

Les finances d'inscriptions seront réclamées aux athlètes qui s'inscrivent à un concours et qu'ils n'y participent pas sans présenter de certificat médical. Il est possible d'annoncer un renoncement dès que possible pour que le club ne transmette pas l'inscription à l'organisateur et n'engage pas de frais ni pour l'athlète ni pour le club.

### ***Licence***

Elle est commandée par notre secrétaire pour les athlètes U10/U12/U14 puisqu'elle est comprise dans la cotisation pour eux.

Pour les autres groupes, elle est commandée par l'athlète lui-même ou en cas de besoin par la secrétaire qui la refacture.

### ***Équipement***

Il est commandé deux fois par année (mars et novembre) selon les indications des responsables. Il se paie à la commande pour pouvoir réceptionner le jour J les habits avec la preuve de paiement.

### **Liste des équipements**

#### **Prix adulte**

bustier filles	fr. 41.-	collant	fr. 46.-
liquette	fr. 38.-	Wind Jacket	fr. 68.-
t-shirt	38.- à fr. 41.-	Pull à capuche	fr. 61.-
shorts	fr. 30.- à 38.-	Pull à zip	fr. 61.-
Sac à dos	fr. 38.-	Pantalon	fr. 46.- à 53.-

#### **Prix enfants**

liquette	fr. 37.-	collant	fr. 41.-
t-shirt	fr. 38.-	Wind Jacket	fr. 56.-
shorts	fr. 31.- à 34.-	Pull à capuche	fr. 53.-
Sac à dos	fr. 38.-	Pull à zip	fr. 53.-
		Pantalon	fr. 38.- à 49.-



## *Communication*

Dans la mesure du possible, le courrier électronique est utilisé pour correspondre avec nos membres ou le groupe Whats App. Vous retrouvez aussi des informations sur notre site Internet.

- **Des entraîneurs aux athlètes**

L'entraîneur responsable transmet les informations sur les entraînements et les principales compétitions :

- Pour les U10-U12 Directement aux parents (e-mails)
- Pour les U14 Aux parents (e-mails) et aux athlètes (papier)
- Pour les U16 Directement aux athlètes (WhatsApp)
- Pour les U18 et + Directement aux athlètes (WhatsApp)
- Pour les fondeurs Directement aux athlètes (WhatsApp)

- **Du comité aux membres**

Les informations sont transmises aux membres dans la mesure du possible par voie électronique.

Des courriers sont envoyés par poste comme par exemple les rappels des cotisations.